



Yves Perret. Architecte

Même en des temps complexes, face à des actes et réactions barbares, il nous faut trouver l'énergie et l'inspiration pour réagir et agir. Pour nous y aider, profitons des productions qu'Yves Perret nous offre depuis des années. En résonance à ce *Hier-Aujourd'hui-Demain*, découvrez ses lettres [Chaos](#), [Economie du penser et du faire](#) et [Travail ordinaire](#), visionnez son intervention au congrès du bâtiment durable (mn 19 à 35 du [replay CNBD](#)), ou demandez-lui de vous envoyer ses productions « du lundi » : [yperret@lentreelacs.fr](mailto:yperret@lentreelacs.fr)

**Erratum sur la précédente newsletter.** Nous y parlions de l'évolution à venir du moteur de calcul de la **RTexistant**. Ce chantier ayant été reporté, c'est donc toujours les "RT élément par élément" actualisée en 2017 et la "RT globale" de 2008 qui s'imposent à toute intervention dans l'existant.

**1. Le label BBC rénovation** a quant à lui bien été actualisé. Deux ressources pour en savoir plus :

- l'arrêté du 3 octobre 2023, pour connaître sa définition et son contour exact : [lien](#) ;
- la note du collectif Effinergie, qui enrichie les repères techniques à avoir : [lien](#).

Si le label pour les bâtiments tertiaire reste inchangé (40% de mieux que l'exigence *RT globale*), il est totalement revu pour le résidentiel. Avec des bonnes surprises (étanchéité à l'air à atteindre, respect de l'arrêté de 82 pour la ventilation, disparition du label HPE au profit d'un label "BBC 1<sup>ère</sup> étape"...), et de moins bonnes (disparition du coefficient 0.6 pour le bois, abandon du "80kWh/m<sup>2</sup>.an" au profit d'une étiquette A ou B...). Mais comme lors de notre dernière newsletter, où nous avons tout de même avouer la pertinence de l'approche passive ([lien](#)), nous attendons encore avant d'exprimer un avis plus complet, car la méthode de calcul retenue, 3CL, soit celle du DPE, semble encore promise à de réels ajustements.

**2. Mon accompagnateur rénov'.** Ça y est, cette mission d'accompagnement, nécessaire aux particuliers pour avoir certaines aides de l'état est effective. Elle intègre 5 étapes, de conseils, diagnostic énergétique, préconisations d'améliorations énergétiques... et comprend deux visites sur site ([lien 1<sup>ère</sup> présentation](#), et textes de loi la définissant : [décret](#), [arrêté](#)). Qu'en penser ? Nous sommes dubitatifs.

Si l'on estime que c'est une opportunité offerte aux particuliers en permettant à des conseillères et conseillers France Rénov' et aux opérateurs ANAH de les suivre plus, et ainsi leur éviter d'être abusés par des entreprises incompetentes et/ou peu scrupuleuses, on s'en réjouira.

Mais le risque existe de faire croire que cette micro mission permettra de générer des projets cohérents, de qualité. Et quid des assurances professionnelles suite à la visite de ces personnes habilitées ? A Arcanne

nous restons persuadés qu'une réhabilitation, fut-elle énergétique, n'est jamais qu'énergétique. Et qu'avoir une approche « projet » (= capacité à appréhender un projet dans sa globalité), qui plus est avec des compétences en conception est nécessaire. En d'autres termes : se faire accompagner par un.e archi ou un.e maître d'œuvre. Bien entendu sous conditions qu'il.elle.s aient une compétence de base sur les "nouveaux" sujets concernés, l'énergétique en premier lieu. Sans vouloir faire trop de pub (- ; c'est là l'ambition de nos formations sur la réhab ([lien](#)).

**3. Les isolant biosourcés.** Notre vision distancée du sujet nous invite désormais, plutôt que parler filières ou produits, de le présenter sous une suite de familles, et nous en distinguons quatre.

**i. Les isolants « texturés ».** Il s'agit des produits proposés sous la forme de rouleaux et de panneaux. A base de fibres de bois, de coton recyclé, et de laines de chanvre, lin, mouton, paille de riz... Leur principal avantage comparé aux autres familles est de se mettre en œuvre sans avoir à changer ses habitudes de travail. Avantage qui nous semble néanmoins secondaire à terme face au fait qu'ils coûtent plus chers et pèsent plus à l'environnement que les isolants des familles 2 et 3. De fait, nous les voyons plus réservés aux petits projets/petits espaces, et aux entreprises ne souhaitant pas (encore) changer leurs habitudes de travail. Mais ils sont à soutenir, car ils comportent les avantages environnementaux des biosourcés (bilan CO2, renouvelabilité... [voir page dédiée](#)), et c'est par eux que les pros découvrent les biosourcés.

**ii. Les isolants en vrac.** Nous avons là un potentiel plus que séduisant, car ces matériaux, ouate de cellulose, chènevotte brute, balle de riz, paille hachée, fibres de bois, de coton recyclé, de laine de chanvre... sont peu transformés et coûtent de fait peu à l'achat comme à la nature. Mais hormis la ouate de cellulose, présente depuis 60 ans, un élément empêche ces matériaux de prendre la place qu'ils méritent. Vu qu'ils ne permettent pas de dégager de fortes plus-values aux intermédiaires, les acteurs cherchant à les promouvoir sont peu nombreux. Dans ce contexte particulier nous invitons les acteurs publics à soutenir les filières naissantes, et si nous déplorons la fin d'Ecopertica, nous applaudissons le travail de l'association [Bâtir en balles](#). En tout cas, excepté pour la ouate, très documentée, et dans une moindre mesure la balle de riz, nous avons souvent encore besoin d'infos complémentaires. Sorte de fiches chantier, particulièrement pour les isolations verticales pour lesquelles il nous faut connaître les densités permettant de ne pas avoir de tassements. D'ailleurs sur ce point la ouate projetée en phase humide nous paraît exceptionnellement séduisante, sachant que, de plus, parce que très capillaire, elle répond aux attentions à avoir sur les murs anciens. Vous souhaitez bosser sur le sujet ? Contactez-nous.

**iii. La filière « bottes de paille ».** Elle vit sa vie grâce à un réseau structuré et dynamique ([lien RFCP](#)), mais pourra exploser en termes de surfaces mises en œuvre lorsque les acteurs agricoles décideront d'y apporter leur puissance économique, en maillant le territoire d'entrepôts permettant de stoker des centaines de milliers de tonnes de paille qui en sortiront en bottes de 36, ou de 22 pour l'isolation extérieure ne pouvant accepter une isolation épaisse. D'ici là il faut accompagner le RFCP afin de faire aboutir les règles professionnelles portant sur l'isolation extérieure, ainsi qu'une fiche sur la mise en œuvre des bottes de paille en isolation des sols de grenier non aménagés.

**iiii. Les bétons allégés.** Une dynamique existe depuis 30 ans grâce au travail des acteur.atrice.s du chanvre-chaux, un grand merci à elles.eux. Mais excepté pour les solutions les plus légères, plupart des projetés machine et des briques, on sait désormais que la pertinence environnementale de ces solutions ne s'impose réellement qu'avec les mélanges à base terre ([cf. article MPF](#)). C'est d'ailleurs pour soutenir cette filière qu'Arcanne propose une formation dédiée ces 20 et 21 février ([Programme et inscription](#), il reste 2 places). Sachant qu'une seconde formation, de mise en œuvre sur chantier, viendra compléter cette dynamique en septembre. Là également, si cela vous intéresse, laissez-nous vos coordonnées.

**4. S'engager en tant que professionnel.le ?** Si Arcanne accueille l'arrivée de personnes souhaitant travailler à la promotion d'approches novatrices non encore portées par une structure existante, de nombreuses structures ont besoin de voir leur nombre d'adhérent.e.s croître. Pour repérer celles qui nous sont très proches, visitez la page [Principales structures amies, partenaires, sources d'inspiration !](#)

Pour en savoir plus nous, nos activités, consultez le site [www.associationarcanne.com](http://www.associationarcanne.com), ou retrouvez-nous dans une de nos formations ([lien page formation](#))